



DÉSORDRES ET PATHOLOGIE DES TRAVAUX DE PEINTURE

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Être capable de déterminer la cause de désordres relatifs aux travaux de peinture. Prescrire la remise en état. Limiter les sinistres par la connaissance et la prévention des risques.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel administratif des entreprises de peinture ou salariés des entreprises de finition souhaitant se former à la technologie de la peinture.

PRÉREQUIS :

Maîtriser le contenu des formations "Connaissance et utilisation du DTU peinture (TDP)" et "Travaux de ravalement et travaux extérieurs (TDRA)".

DURÉE :

3 jours (21 heures).

HORAIRES :

De 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

LIEU DE FORMATION :

FORTEC PRO
11, rue Maurice Bouchor,
93100 MONTREUIL.

MOYENS D'ACCÈS ET HÉBERGEMENTS :

Consultez notre site Internet "fortecpro.com", rubrique "Nous rencontrer".

ÉVALUATION DE LA FORMATION :

Évaluation écrite des acquis en fin de formation.

COÛT DE LA FORMATION :

Plusieurs possibilités de prise en charge financière. Veuillez nous contacter.

Code : TPA

CONTENUS PÉDAGOGIQUES :

□ INTRODUCTION

- L'impact sur la réputation de l'entreprise et la jouissance des travaux par le client.
- La responsabilité du professionnel.
- L'implication des autres corps d'état.
- La durée des garanties légales et l'obligation de réparer.
- Les conséquences du non respect des DTU et des documents du marché.
- La déclaration aux assurances.
- Les limites de couverture des sinistres par les assurances.

□ LES DÉSORDRES

- La constatation des dégâts.
- L'étendue ou la localisation du problème.
- Les désordres sur les travaux intérieurs et extérieurs.
- Explication des phénomènes courants de décollement et d'humidité.

□ LES CAUSES

- Les subjectiles et leur réception par le peintre.
- Les travaux exécutés antérieurement.
- L'eau et la vapeur d'eau.
- L'air, l'environnement, le climat.
- La ventilation et le chauffage des locaux.
- Les conditions d'application.
- Les délais de recouvrement.
- Les incompatibilités.
- Le résultat incontrôlable des mélanges.
- Le facteur humain.

□ LES REMÈDES

- La prévention des désordres.
- Les tests et essais réalisables par l'entreprise.
- Rechercher l'origine des désordres et en stopper la cause.
- Les expertises en laboratoire.
- L'implication des fabricants.
- Les garanties après réparation.
- Les travaux à risque et le refus d'intervention.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode expositive puis mise en application par méthode active et interrogative. Études de cas.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles de cours équipées des outils pédagogiques traditionnels, matériel audiovisuel et supports de cours.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Les stagiaires devront se munir pour le premier jour de cours du matériel suivant : feuilles de papier, règle, stylos à bille.

CONSEILS ET INSCRIPTION :

Pour toute information, obtention d'un devis ou inscription, merci de nous communiquer les données suivantes :

Pour les particuliers :

- nom, prénom et adresse ;
- numéros de téléphone fixe et portable ;
- adresse eMail.

Pour les entreprises :

- nom et adresse de l'entreprise ;
- numéros de téléphone et de fax ;
- nom de la personne à contacter dans l'entreprise ;
- adresse eMail ;
- nom et prénom du ou des stagiaires.

Une réponse vous parviendra dans les meilleurs délais.

CONTACTS :

Jean ROTA : ☎ 06.27.96.07.53

eMail : contact@fortecpro.com

SITE INTERNET :

www.fortecpro.com